

Les caisses de grève battent des records

SOLIDARITÉ Près de 5 millions d'euros au total pourraient être récoltés afin d'aider ceux qui interrompent le travail

Hier, les sourires étaient aussi larges que le montant du chèque tendu aux cheminots de Marseille: 100 000 euros distribués par la caisse de grève Solidarité interprofessionnelle. Ouverte en 2016 en plein conflit sur la loi travail par la Fédération Info'Com-CGT et des entités de Sud, cette cagnotte en ligne explose les compteurs depuis le début du bras de fer sur la réforme des retraites. Près de 2,5 millions d'euros ont été collectés à ce jour. Jeudi, alors que les cortèges faisaient le plein, les dons arrivaient par milliers: 405 118 euros en vingt-quatre heures. Du jamais-vu! Un syndicat Sud a même déboursé 100 000 euros pour aider ceux qui protestent contre la réforme.

Les donateurs ne manquent pas d'humour, avec pléthore de versements de... 49,30 euros reçus le

16 mars, jour de l'adoption de la réforme sans vote, et à la suite de l'intervention télévisée d'Emmanuel Macron, mercredi. « On voudrait bien que le Président parle tous les jours! plaisante Romain Altmann, secrétaire général d'Info'Com-CGT. *Il y a une forte corrélation entre la solidarité des Français et l'actualité sociale.* »

Collectifs d'artistes, actifs ou retraités, jeunes... La générosité ne connaît pas de profil type. « Deux tiers des donateurs sont engagés dans le mouvement », observe Romain Altmann. Le montant moyen atteint 75 euros. Les sommes sont aussitôt redistribuées aux collectifs qui déposent des demandes, quelle que soit leur couleur syndicale, à eux de les répartir ensuite selon des critères définis collectivement.

La CFDT et FO, qui possèdent leur propre dispositif pour leurs syndiqués, ont aussi vu les enveloppes affluer. La cagnotte de la CGT totalise 1,46 million d'euros, mais 400 000 euros datent des mobilisations contre la loi travail. Et celle de LFI, 650 000 euros. « Ces caisses numériques sont devenues un outil stratégique de lutte financière qui accompagne le mouvement gréviste », souligne le militant cégétiste. Mais même exceptionnelles, elles ne parviennent pas à effacer les pertes de revenu. L'indemnisation versée par la caisse d'Info'Com-CGT oscille entre 15 et 40 euros par jour. Moitié moins qu'une journée de salaire. ●

2,5

MILLIONS D'EUROS
ont été collectés à ce jour
par la caisse de grève de
la Fédération Info'Com-CGT